



Syndicat des Producteurs de Miel de France. SPMF

Chambre d'Agriculture du Gers

Chemin de la Caillaouère – B.P. 161 - 32003 AUCH CEDEX

Tél. : 05.62.61.77.95 – Fax 05.62.61.77.28

spmfm@gers-agriculture.org. Web : [//www.apiculture.com/spmf](http://www.apiculture.com/spmf)

Président : Joël Schiro, 2 Impasse du Bois 65350 BOULIN. Tel : 05 62 33 23 53

Portable : 06 09 71 99 18.

Mail : jschiro@miel-de-france.com

Tarbes le 15 février 2016

SPMF à COMITE APICOLE France AGRI MER

Document N°1 sur 3

AIDE AUX ANALYSES DE MIEL.

Madame, Monsieur,

Lors du comité apicole du 29 Septembre 2015 où le SPMF était absent pour raisons de santé, il semble que le principe de l'aide aux analyses de miel dans le prochain PAE ait été remis en cause.

Nous n'avons pas su voir cette décision dans les documents que nous avons reçus depuis et nous nous en excusons.

Nous ne sommes donc intervenus sur ce sujet que lors du comité suivant, le 12 janvier dernier.

Il semble que cette décision ait été prise, entre autres, suite à un malentendu entre ADA France et certaines ADAS régionales qui, depuis, ont manifesté leur désaccord.

Le SPMF souhaite, non seulement le maintien de cette aide mais, si possible, son extension.

Ne serait-il pas possible de pouvoir en faire bénéficier le maximum possible de miels français, quel que soit le demandeur ?

Dans l'espoir que ce sujet pourra être abordé lors des prochaines réunions...

Avec nos remerciements...

Pour le SPMF

Joël SCHIRO



Syndicat des Producteurs de Miel de France. SPMF

Chambre d'Agriculture du Gers

Chemin de la Caillaouère – B.P. 161 - 32003 AUCH CEDEX

Tél. : 05.62.61.77.95 – Fax 05.62.61.77.28

spmfgers-agriculture.org. Web : [//www.apiculture.com/spmf](http://www.apiculture.com/spmf)

Président : Joël Schiro, 2 Impasse du Bois 65350 BOULIN. Tel : 05 62 33 23 53

Portable : 06 09 71 99 18.

Mail : jschiro@miel-de-france.com

Tarbes le 15 février 2016

SPMF à COMITE APICOLE France AGRI MER

Document N°2 sur 3

ADULTERATION et AIDE AUX ANALYSES DE MIEL : les faux positifs des diverses méthodes d'analyses des miels.

Madame, Monsieur,

Le SPMF a toujours été très attentif en ce qui concerne l'authenticité des miels. On sait que, sur le marché international, c'est un des rares produits agricoles victime de contrefaçon.

Voir le dossier : "[Le scandale de la falsification des miels](#)

Depuis qu'elles existent, les méthodes de détection de l'adultération des miels rencontrent des problèmes de mise au point. Le plus souvent, elles ne sont pas suffisamment fiables. Il est déjà arrivé par le passé qu'elles donnent des faux positifs, c'est-à-dire qu'elles classent parfois comme adultéré un miel parfaitement 100% naturel.

Depuis ces dernières années, la recherche de l'adultération s'est affinée. On peut aujourd'hui mettre en évidence « les remontées de sirop de nourrissage ».

En cas de mauvaises pratiques, les abeilles mélangent le sirop de nourrissage à la récolte de nectar qui, dès lors, n'est plus du « vrai » miel 100% « pur et naturel ».

Même si nous regrettons l'utilisation du même vocabulaire pour désigner deux choses totalement différentes qui créent la confusion, (le rajout de sucre dans le miel est une pratique industrielle, les remontées de sirop sont une mauvaise action de production), ce ne sont pas les apiculteurs professionnels qui vont se plaindre de l'amélioration des performances des analyses.

Toutefois, compte-tenu des retours de terrain dont nous disposons, si on veut obtenir des résultats incontestables, il semble que les méthodes aient encore besoin d'être améliorées.

Trois méthodes différentes ont déclaré parfois des miels non conformes de manière apparemment illogique par rapport à la situation sur le terrain :

- L'observation au microscope,
- L'analyse isotopique C3 C4,
- La technique par résonance magnétique nucléaire (RMN).

Le SPMF demande à ce que le comité apicole étudie la possibilité pour le prochain PAE de dégager un budget afin de pouvoir travailler sur ce sujet.

Sans préjuger des décisions qui seront prises, nous tenons à rappeler les difficultés que rencontrent parfois les opérateurs sur, entre autres, les questions suivantes :

- Pyrelizidines alcaloïdes (PA),
- Phenol,
- Taux anormal de saccharose sur certains mono floraux,
- Benzaldéhyde,
- Grains d'amidon,
- Etc.

Sans oublier le sujet principal de nos préoccupations qui concerne les difficultés que nous rencontrons en permanence sur le cheptel, il est important que cela ne devienne pas le seul sujet de préoccupation de la filière.

Il est donc à l'évidence également nécessaire de travailler sur la qualité de nos produits.

Dans l'espoir que notre demande sera prise en considération...

Pour le SPMF

Joël SCHIRO



Syndicat des Producteurs de Miel de France. SPMF

Chambre d'Agriculture du Gers

Chemin de la Caillaouère – B.P. 161 - 32003 AUCH CEDEX

Tél. : 05.62.61.77.95 – Fax 05.62.61.77.28

spmfm@gers-agriculture.org. Web : [//www.apiculture.com/spmf](http://www.apiculture.com/spmf)

Président : Joël Schiro, 2 Impasse du Bois 65350 BOULIN. Tel : 05 62 33 23 53

Portable : 06 09 71 99 18.

Mail : jschiro@miel-de-france.com

Tarbes le 15 février 2016

SPMF à COMITE APICOLE France AGRI MER

Document N°3 sur 3

ADULTERATION et AIDE AUX ANALYSES DE MIEL : le cas particulier de la lavande.

Madame, Monsieur,

Le contrôle de la qualité des miels est particulièrement complexe compte-tenu de l'hétérogénéité du produit.

Comme elle produit sa graine ou son fruit, chaque plante produit son miel. Les différents miels vont du blanc le plus pur au noir le plus intense et du goût le plus sucré au plus amer.

Chaque miel monofloral présente ses particularités. Les « toutes fleurs », selon leur provenance régionale, n'étant pas exempts d'originalité.

D'une année à l'autre, le sapin de telle ou telle région peut varier considérablement en couleur.

La callune, compte tenu de sa thixotropie, a toujours posé des problèmes à certains laboratoires. Selon les régions, elle peut varier en couleur de 60 à plus de 100 (millimètres Pfund).

Mais c'est incontestablement le lavande/lavandin de Provence qui, historiquement, a toujours été l'objet de polémiques injustifiées. Il y a trente ans, un des laboratoires les plus réputés de l'époque (Dr WIERTZ Hambourg), expliquait qu'il manquait de pollen, qu'il contenait trop de saccharose, et que son goût ne pouvait s'expliquer que par l'adjonction d'huile de lavande.

Ces erreurs empêchaient parfois la vente à l'étranger de cet excellent miel.

Plusieurs actions avaient été menées qu'il serait inutile et fastidieux de répertorier.

Rappelons simplement le travail effectué par M. FAUCON du « laboratoire de Nice » (aujourd'hui ANSES), qui avait démontré, en vidant totalement des ruches de leur miel en début de miellée, que le taux de saccharose était naturellement anormalement supérieur aux autres miels.

La lavande est emblématique des miels français. En outre, contrairement à d'autres mono floraux (sapin, callune, acacia etc.) pour l'instant, il ne s'en produit pas ailleurs qu'en Provence.

Même si l'époque et les difficultés techniques ont changé, on se retrouve aujourd'hui avec le même type de problème qu'il faut résoudre le plus rapidement possible.

Il faut commencer par prélever des échantillons parfaitement tracés pour pouvoir les étudier avec les techniques analytiques les plus innovantes.

Seul le SYMPA (IGP miels de Provence) est légitime dans ce travail. Sans aller jusqu'à participer à la vente sous appellation France des 4 500 tonnes de miels importés, en Provence comme ailleurs, il y a des apiculteurs qui n'ont pas toujours des pratiques exemplaires.

C'est le SYMPA qui est dépositaire de tous les référencements effectués en amont de l'IGP (herbiers, analyses polliniques, sensorielles etc.). Le SYMPA a déjà entamé depuis plusieurs mois une démarche avec divers laboratoires. Ce travail doit être soutenu et accéléré.

L'origine des échantillons de référence doit être 100% irréprochable.

Le syndicalisme professionnel national et régional (SAPP), le développement (ADAPI), la coopération (Provence Miel) ont chacun leur rôle à jouer.... Ce qu'ils font déjà mais ils ont besoin d'aide.

Le laboratoire des fraudes de Marseille, l'ANSES de Sophia Antipolis, ont l'expérience et les « machines » nécessaires. Ils sont géographiquement bien placés.

L'ITSAP qui joue pleinement son rôle de jeune institut technique doit être sollicité.

Pour toutes ces raisons et en concertation avec toutes les structures concernées, le SPMF demande au Comité Apicole de prendre en compte cette situation le plus rapidement possible.

Avec nos remerciements...

Pour le SPMF.
Joël SCHIRO